

Madame,  
Monsieur,

Conformément aux dispositions du Code de la Démocratie et de la Décentralisation, notamment de l'article L1122-24, ainsi que du règlement d'ordre intérieur du Conseil communal, nous vous informons par la présente de l'ajout de points supplémentaires à l'ordre du jour du Conseil communal convoqué pour le lundi 17 décembre prochain à 20h00 :

1. Démission de Mme Binet de ses fonctions de Conseillère communale
2. Installation et prestation de serment d'un conseiller communal suppléant

Par le Collège,

La Directrice générale,

  
V. Jacques



Le Bourgmestre,

  
E. Cartuywels